

Dalle d'isolation et de rénovation

UZIN Multimoll Top 7

Support de désolidarisation, isolation acoustique et isolation thermique pour la pose consécutive de parquets et revêtements de sol

Domaines d'application :

Dalles d'isolation et de rénovation d'une épaisseur de 7 mm utilisée comme couche d'élimination des tensions sous les parquets et revêtements de sol, avec propriétés d'isolation acoustique. Pour la désolidarisation et comme couche d'égalisation sur supports neufs, présentant de mauvaises caractéristiques techniques pour la pose ou douteux, p.ex. n'étant pas exempts de déformations ou fissures ou encore présentant une mauvaise isolation thermique. Pour usage intérieur.

Principal domaine d'application :

- ▶ Désolidarisation
- ▶ Confection d'un support prêt pour la pose

Domaine d'application étendu :

- ▶ Égalisation des supports existants
- ▶ Isolation acoustique et isolation thermique
- ▶ sur chapes de ciment, chapes fluide à base de sulfate de calcium ou béton
- ▶ sur anciens supports présentant des résidus de colle et d'enduit adhérents
- ▶ sur nouveaux et anciens panneaux de fibres MDF vissés P4 – P7 ou panneaux OSB 2 – OSB 4
- ▶ sur chapes en asphalte coulé
- ▶ sur plaques rigides pour chape sèche, plaques de plâtre et fibres
- ▶ sur plancher chauffant à eau chaude (en accord avec le service UZIN en charge de la mise en œuvre)
- ▶ pour des sollicitations élevées dans les locaux d'habitation, commerciaux et industriels, tels que les hôpitaux et centres commerciaux

Avantages du produit / Propriétés :

UZIN Multimoll Top 7 est une dalle multiplis conçue pour la rénovation. Cette dalle d'isolation et de rénovation protège le support et le revêtement contre les surcharges causées par les forces de cisaillement et de traction, même en cas de sollicitations élevées. UZIN Multimoll Top 7 augmente en outre le confort de marche et d'habitation et améliore l'isolation des supports mal isolés. Les différences de niveau par rapport aux pièces voisines ou revêtements voisins peuvent également être compensées rapidement et aisément.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Composition : Textile revêtu des deux côtés au moyen d'un mélange de fibres artificielles pressées.

- ▶ Utilisation universelle
- ▶ Élimination des tensions
- ▶ Convient pour l'égalisation
- ▶ Facile à mettre en œuvre
- ▶ Propriétés d'isolation thermique et acoustique
- ▶ Augmente le confort de marche et d'habitation
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS/A très faible émission

Caractéristiques techniques :

Type de contenant :	Carton
Conditionnement :	Carton de 9 dalles = 5,4 m ² PaLETTE de 120 dalles = 150 m ²
Dimensions des dalles :	0,6 m x 1,0 m = 0,6 m ²
Épaisseur du matériau :	env. 7 mm
Conservation :	min. 24 mois
Couleur :	blanc chiné
Poids surfacique :	env. 4,5 kg/m ²
Absorption des charges mobiles :	env. 5 kN/m ²
TVM selon la norme EN ISO 10140-3:2010* :	env. 12 dB avec du parquet
Résistance thermique (R)** :	0,088 m ² K/W
Coefficient thermique (valeur U)** :	11,36 W/m ² K
Classe de matériaux*** :	B 2

* TVM = amélioration de l'insonorisation, contrôlée avec un parquet bi-couches de 10 mm, collé au moyen d'UZIN MK 250. Cf. « Consignes importantes ».

** Selon la norme DIN EN 12 667

*** Selon la norme DIN 4102

Préparation du support :

Le support doit être résistant, plan, sec, propre et exempt de toutes substances (salissures, huile, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et fiches techniques applicables et indiquer toute hésitation éventuelle en cas de manquements. Les chapes de ciment et chapes liquides à base de sulfate de calcium doivent être poncées et aspirées. Éliminer les couches pouvant réduire l'adhérence ou instables, p.ex. en les brossant, ponçant, fraisant ou grenillant. Aspirer soigneusement les morceaux détachés et la poussière. Selon le type et la qualité du support, utiliser le primaire approprié dans la gamme de produits UZIN.

Les fiches de produit des autres produits utilisés doivent être prises en considération.

Mise en œuvre :

1. Appliquer uniformément la colle sur le support avec une spatule dentée appropriée (cf. « Colle/Données d'utilisation »). La quantité de colle appliquée sur le support doit se limiter à la surface pouvant être recouverte avec une humidification correcte du dos des dalles dans le temps de pose imparti.
2. Poser les dalles par groupes en conservant de petits joints en croix. Découper les dalles au moyen d'une lame trapézoïdale, d'une scie à guichet (lame à bois fine) ou d'une scie circulaire. Sur supports minéraux, conserver une distance d'env. 5 mm (env. 15 mm sur les supports en bois) par rapport à tous les éléments de construction surélevés.
3. Poser immédiatement les dalles dans le lit de colle fraîche et rouler au moyen d'un rouleau articulé lourd ou les presser sur toute leur surface au moyen d'un débordoir.
4. Selon le types de colle, les dalles posées peuvent être revêtues après 12 à 24 heures.

Pose du parquet :

1. Poser le parquet au moyen de la même colle que les dalles UZIN Multimoll Top 7.

Pose du revêtement de sol :

1. Appliquer une couche de primaire UZIN PE 630 sur les dalles.
2. Lisser la surface au moyen d'un enduit UZIN auto-lissant adéquat et bien laisser sécher.
3. Poser le revêtement de sol au moyen d'une colle UZIN adaptée.

Colle / Données d'utilisation :

Colle	Denture	Consommation
UZIN MK 250	B 11	1000 – 1200 g/m ²
UZIN MK 92 S	B 11	1000 – 1200 g/m ²

Consignes importantes :

- ▶ Possibilité de stockage au sec pour une durée de min. 24 mois dans l'emballage d'origine, à plat et à température moyenne. Résistant au gel jusqu'à -25 °C.
- ▶ Température d'application idéale de 18 à 25 °C, température au sol supérieure à 15 °C et humidité relative de l'air inférieure à 65 %.
- ▶ L'amélioration de l'insonorisation indiquée est une valeur de référence déterminée dans des conditions normales. En raison de l'acoustique différente dans chaque bâtiment, des différents matériaux utilisés, ainsi que des éventuelles annexes, ces valeurs peuvent varier. Pour déterminer l'amélioration réellement obtenue de l'insonorisation, la mesure et son évaluation doivent être réalisées en conditions réelles.
- ▶ En cas de chauffage par le sol, les revêtements de sol ne peuvent pas dépasser une résistance thermique de 0,15 m² K/W conformément à la norme DIN EN 1264. La résistance thermique des supports/revêtements double couche résulte du total des différentes valeurs de résistance thermique.
- ▶ Les joints de dilatation, de fractionnement et périphériques apparaissant dans le support doivent être repris. Utiliser des bandes de désolidarisation UZIN sur les éléments de construction ascendants pour empêcher l'enduit de pénétrer dans les joints de raccord. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, des bandes de désolidarisation sont généralement requises. Sur supports en bois, éliminer totalement les bandes de désolidarisation après les travaux d'enduction.
- ▶ Les structures en bois doivent être sèches. Veiller à une aération ou une ventilation suffisante, p.ex. en retirant les bandes de désolidarisation présentes ou en installant des plinthes spéciales dotées d'ouvertures d'aération.
- ▶ Les chapes en asphalte coulé doivent être parfaitement sablées et présenter un joint périphérique d'un seul tenant et suffisamment large. Demander des conseils techniques en cas d'application sur d'anciennes chapes en asphalte coulé.
- ▶ Veiller à ce que le produit utilisé au préalable, tel que le primaire, l'enduit, etc., soit parfaitement sec.
- ▶ Les règles techniques généralement reconnues pour la pose de parquet ou de revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur (p.ex. EN, DIN, VOB, norme Ö, SIA, etc.) doivent être respectées. Les normes et fiches techniques suivantes doivent, entre autres, être également respectées ou prises en considération :
 - DIN 18 365 « Pose de revêtements de sol », norme Ö B 2236
 - DIN 18 356 « Pose de parquet », norme Ö B 2218
 - DIN 18 352 « Travaux de pose de carrelage et de dallage »
 - Fiche TKB « Évaluation et préparation des supports pour les travaux de revêtement de sol et de pose de parquet »
 - Fiche BEB « Évaluation et préparation des supports »
 - Fiche TKB « Description technique et mise en œuvre des enduits pour sol à base de ciment »
 - Fiche de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment (ZDB) « Revêtements de sol élastiques, revêtements de sol textiles et parquet sur sols chauffés »

Protection du travail et de l'environnement :

Aucune mesure de précaution n'est nécessaire. Respecter les indications de la rubrique « Sécurité du travail/Protection de l'environnement » portées dans les fiches techniques des produits de pose utilisés.

EMICODE EC 1 PLUS – « A très faible émission », conformément aux directives de l'Association allemande enregistrée pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose (« GEV »). Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV).

Élimination :

Éliminer les découpes et sous-couche/revêtements collés avec les déchets de chantier.